



la marque
du bâtiment



Code 490 - Ed 05/01/26
Page 1 sur 2

TERMI ETANCH

NOIR DE SOUBASSEMENT PULVERISABLE ANTI-TERMITES

Sans Biocide

1. PRESENTATION

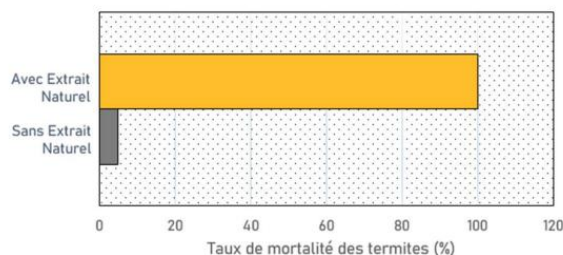
TERMI ETANCH est une solution noire pulvérisable offrant un traitement 3 en 1 :

- Noir de soubassement,
- Arase
- Et protection anti-termites.

2. AVANTAGES

- Gain de temps (Traitement rapide des points singuliers et difficilement accessibles).
- Utilisable en pulvérisation.
- Séchage rapide.
- Forme un film souple, imperméable et élastique.
- Bonne adhérence des mortiers en recouvrement
- **Sans Biocides.**
- Barrière répulsive aux termites.
- Testé par laboratoire **CIRAD**.

Schéma simplifié de l'activité antitermite de l'Extrait Naturel mesuré sur 7 jours



D'après F. El Hanbal, N.Amusant, M. Akssira, F.Mellouki. Potentialité d'utilisation des huiles essentielles de juniperus dans la lutte antitermite, 2006

3. DOMAINE D'APPLICATION

- Imperméabilisation des fondations et soubassements en bétons banchés ou enduits exposés à l'humidité.
- Imperméabilisation des blocs de coffrages en polystyrène expansé.
- Réalisation d'arase étanche.
- Traitement des sols.
- Traitement des passages des tuyaux.

4. MODE D'EMPLOI

Les supports doivent être sains, propres, exempts de mousses, lichens, d'huile et de graisse.

Les supports à base de liant hydraulique devront être âgés de plus de 28 jours.

Agiter avant emploi.

Humidifier légèrement le support avant application. **TERMI ETANCH** est diluable 1L pour 1L d'eau.

En fonction de la porosité du support, une seconde couche sera nécessaire afin d'obtenir une parfaite imperméabilisation.

Celle-ci sera appliquée 4 heures après le séchage de la 1^{ère}.

Pour le traitement du sol :

- Avant toute intervention, il est impératif de **stabiliser les sols meubles** (terre, sable, gravier, etc.) par un **compactage rigoureux** afin d'assurer une base solide.
- Les **zones de fondation** doivent impérativement être **traitées en amont** de la mise en œuvre du béton pour garantir une protection durable.

COMPAGNIE FRANCE CHIMIE II

42/44 rue Georges Besse – 63100 CLERMONT-FERRAND

Tél. 04 73 14 40 40 - Fax : 04 73 14 40 44

SAS au capital de 858 677 € - Siret 830 512 166 00018 R.C.S Clermont-Ferrand

Code APE 2059 Z www.dorthz.com

ENTREPRISE CERTIFIÉE

ISO 9001:2015

BUREAU VERITAS
Certification





la marque
du bâtiment



TERMI ETANCH

NOIR DE SOUBASSEMENT PULVERISABLE ANTI-TERMITES

Sans Biocide

- Une **première application généreuse** d'une solution diluée 1L pour 1L d'eau doit être réalisée de manière **homogène** sur toute la surface à traiter pour une consommation de **1L diluée pour 2m²**.
- Dans certaines situations nécessitant une **résistance accrue**, il est conseillé de recourir au **renfort avec le produit BAND ARMUR**.
- Veiller à **chevaucher les bandes de 5 cm** pour une couverture optimale, puis procéder à la **pulvérisation finale de la solution TERMI ETANCH**.

Pour le traitement des passages de tuyaux :

- Lorsque les conduites sont **entièrement intégrées dans un sol bien tassé**, il convient d'appliquer une **couche non diluée** du produit sur une **zone périphérique de 20 cm**, en veillant à **recouvrir également 20 cm de hauteur sur le tuyau**.
- En présence d'un **vide entre le tuyau et le sol**, il est nécessaire de le **colmater avec un mortier dosé à au moins 350 kg de ciment par mètre cube**.
- Une fois le mortier **parfaitement sec**, appliquer le **TERMI ETANCH pur** sur la surface du tuyau, en remontant **jusqu'à 20 cm de hauteur**.

Dilution	1L + 1L d'eau
Consommation	Sur les parois : 4 à 5 m ² / L de solution diluée Sur les sols : 2 m ² / L de solution diluée
Matériel d'application	Pulvérisateur, Airless, Motopompe

5. SECURITE D'EMPLOI

- Consulter la Fiche de Données de Sécurité produit sur www.dorthz.com
- Dans le cas d'un recouvrement par un enduit, une peinture semi-épaisse ou un remblayage, attendre 2 jours minimum et 6 mois maximum.
- Entreposer à l'abri du gel

Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif. Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits. Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures. Compagnie France Chimie II se réserve le droit d'apporter toute modification à ses produits et à cette fiche technique sans avis préalable. Notre clientèle voudra bien s'assurer, avant toute mise en œuvre, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente qui prendrait en compte des données techniques nouvelles.

Produit exclusivement réservé à un usage professionnel.

COMPAGNIE FRANCE CHIMIE II

42/44 rue Georges Besse – 63100 CLERMONT-FERRAND

Tél. 04 73 14 40 40 - Fax : 04 73 14 40 44

SAS au capital de 858 677 € - Siret 830 512 166 00018 R.C.S Clermont-Ferrand

Code APE 2059 Z www.dorthz.com

